

Ces cloisons sont vitrées; le maître, faisant sa leçon dans l'une des divisions, surveille en même temps les élèves des classes voisines et s'assure de la façon dont les sous-maîtres s'acquittent de leur tâche dans les autres compartiments. Ce qui est un avantage. Mais aussi, comme la partie vitrée descend très-bas, les enfants s'aperçoivent d'une classe à l'autre, se préoccupent plus de ce qui se passe chez les voisins que de ce qui se passe chez eux et éprouvent ainsi plus de distraction que s'ils étaient franchement tous réunis dans le même local.

ÉCLAIRAGE.

De hautes et larges fenêtres éclairent les salles.

Ces fenêtres donneraient certainement une lumière suffisante si elles étaient percées de côté et dans la direction reconnue comme étant la plus avantageuse. Par malheur, ces fenêtres sont placées au hasard, sans que le moindre raisonnement ait présidé au choix de l'emplacement qu'elles occupent. Il faut bien dire aussi que la disposition des lieux et la forme donnée aux classes ne permettent pas facilement aux fenêtres d'occuper une place convenable et rendent impossible d'éclairer les élèves uniquement du côté gauche.

Les salles sont longues et étroites; le règlement prescrit de leur donner 7,00 × 14,00, mais ces dimensions sont toujours dépassées; or, si les enfants sont naturellement placés dans le sens de la longueur faisant face au maître, et si la classe est seulement éclairée au moyen de fenêtres percées dans le mur de gauche, il devient impossible aux enfants placés près du mur de droite de recevoir une

lumière suffisante. On a donc ainsi été conduit et forcé de percer les fenêtres dans les longs murs, de sorte que la lumière arrive soit dans les yeux, soit dans le dos des élèves, conditions également défavorables à tous les points de vue. Cette fâcheuse disposition se retrouve malheureusement partout, aussi bien dans les écoles urbaines que dans les écoles rurales; le seul perfectionnement apporté à cette situation dans quelques écoles nouvelles a consisté à percer des fenêtres à la fois en face et en arrière des élèves, — innovation qui a compliqué les choses sans les améliorer.

CHAUFFAGE ET VENTILATION.

L'article 17 du règlement relatif à la construction des écoles concerne la ventilation et se termine ainsi : « Quant à l'air vicié, appelé dans les conduits qui entourent les tuyaux de fumée, il s'échappe à travers les orifices ménagés dans les plinthes des planchers ou dans les murs au niveau du plafond. »

Cette disposition a l'avantage de laisser à l'air vicié la liberté de s'échapper par le plafond ou par le plancher à son choix, mais en Hollande pas plus qu'en France où un « hygiéniste » faisait récemment la même proposition, l'air vicié ne prend un chemin que quand il y est contraint et forcé et qu'il ne peut en prendre un autre. Aussi, ne sachant s'il doit sortir par en haut ou par en bas, l'air vicié reste à l'intérieur et trahit sa présence d'une façon qui la rend indiscutable. Les fenêtres, heureusement très-hautes et très-larges, permettent une énergique ventilation naturelle, mais cette ventilation est loin de suffire, et l'odeur produite par 300 enfants, réunis dans un même local, devient bien vite suffocante et malsaine.

Les appareils de chauffage en usage sont, d'abord, des appareils français en tôle avec un tuyau de fumée traversant la salle, appareils qui ne sont heureusement plus adoptés chez nous; ensuite, un appareil de construction très-simple¹, qui jouit d'une grande faveur et semble donner des résultats satisfaisants. La prise d'air a lieu de l'extérieur au moyen de canaux et conduits en terre cuite ou en tôle; l'air froid s'échauffe dans une chambre de chaleur ménagée autour (fig. 93) de l'enveloppe du foyer, puis, devenu air chaud,

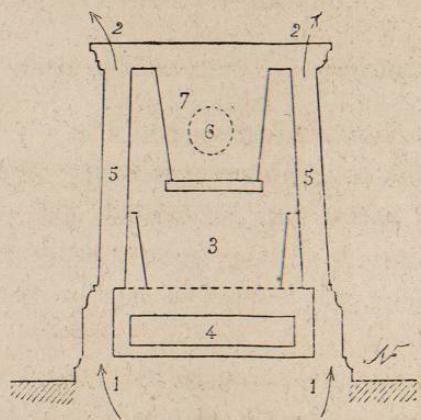


Fig. 93.

- | | |
|---------------------------|--------------------------|
| 1. Prise d'air. | 5. Chambres d'air chaud. |
| 2. Sortie de l'air chaud. | 6. Tuyau de fumée. |
| 3. Foyer. | 7. Four. |
| 4. Cendrier. | |

il élève la température d'une cavité centrale destinée à contenir un vase plein d'eau et sort ensuite à travers les mailles d'un treillis formant la partie supérieure du poêle. Le foyer se charge au moyen d'une porte extérieure latérale; il est renforcé sur ses côtés; sa capacité lui permet de brûler

1. Harm, constructeur à Amsterdam.

pendant huit à neuf heures, et d'échauffer les parois de la chambre de chaleur jusqu'au niveau du tuyau de fumée placé à la partie supérieure.

Ce poêle est revêtu d'une enveloppe en terre cuite, disposition qui, jointe à l'installation d'une chambre de cha-

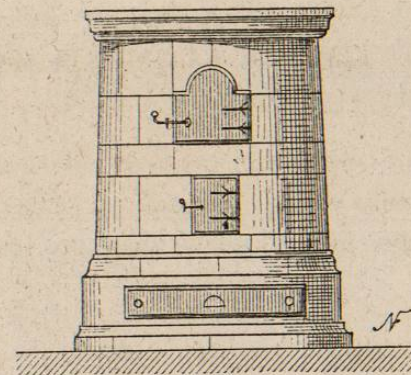


Fig. 94.

leur, lui permet d'éviter dans une certaine mesure les inconvénients du rayonnement calorifique.

L'aspect de cet appareil n'est pas attrayant (fig. 94); il est lourd, bas, écrasé, et aucune recherche n'a été apportée à sa construction dans le but de lui donner une forme agréable.